

Nantes, le 16 décembre 2021

Vote du Budget primitif 2022 les 16 et 17 décembre 2021

L'emploi, priorité du budget régional 2022

A l'occasion du vote du budget primitif 2022, l'Assemblée régionale des Pays de la Loire a adopté ce jour l'engagement de mesures phares en faveur de l'emploi et de l'économie locale, les deux piliers du budget régional 2022. Au-delà du maintien d'un fort investissement dans les formations, le budget régional 2022 se caractérise notamment par le déploiement d'actions concrètes et dispositifs de grande envergure pour l'emploi et les entreprises.

Une plateforme web pour l'emploi en Pays de la Loire

La Région lancera au printemps 2022 une plateforme web de mise en relation des offres d'emploi et des candidats. Une enveloppe de 400 000 € est dédiée au développement de cet outil facile d'accès et pragmatique, qui doit simplifier et accélérer les mises en relation entre les entreprises qui ont besoin de compétences et les publics en recherche d'emploi, de contrats d'alternance ou de stages. Cette plateforme aura ainsi pour objectifs de :

- **Rassembler un très grand nombre d'offres d'emplois qualifiées en Pays de la Loire**
- **Faciliter les recrutements pour les entreprises** en proposant une gamme de services gratuits (page dédiée à l'entreprise et à ses opportunités, présélection de candidatures, offres vidéos...)
- **Accompagner les demandeurs d'emploi** et guider leur recherche (aide à la rédaction et dépôt de CV, identification automatique des offres compatibles avec son profil...).
- **Favoriser la recherche d'emploi pour les apprenants en sortie de formation, afin qu'ils trouvent rapidement un emploi en lien avec la formation suivie**

Le Big Bang de l'emploi sillonnera les 5 départements

En appui à la plateforme web, un événement itinérant unique sillonnera les Pays de la Loire pour permettre :

- Aux demandeurs d'emploi et aux jeunes, de découvrir les opportunités sur tout le territoire régional et les formations qui offrent des débouchés en Pays de la Loire.
- Aux entreprises du territoire d'ouvrir leurs portes, et faire découvrir la richesse de leurs métiers.

Le calendrier de la tournée du Big Bang de l'emploi sera dévoilé au premier semestre 2022, pour une présence en région à l'automne.

Louer une voiture pour 1 €

Pour lever un des freins périphériques à l'emploi, la Région expérimentera en 2022, en lien avec ses partenaires, la mise à disposition, dans 5 bassins d'emploi des Pays de la Loire, d'une voiture à 1€ par jour pour les demandeurs d'emploi non véhiculés.

Récompenser les efforts avec la Prim'ojob

Pour récompenser les jeunes cumulant emploi et formation, la Région leur attribuera une prime forfaitaire de 200 €. La Prim'ojob pourra bénéficier aux jeunes de -26 ans scolarisés en Pays de la Loire (lycées, MFR, CFA, enseignement supérieur) qui auront cumulé 300 heures de travail en Pays de la Loire, durant l'année scolaire (de sept. 2021 à août 2022), en temps partiel ou emploi saisonnier.

Les demandes pourront être faites par les jeunes concernés dès fin janvier 2022, directement via l'application gratuite e.pass jeunes (www.epassjeunes-paysdelaloire.fr).

La Région au service des entreprises avec le Pacte TPE/PME Relance

Le Pacte TPE/PME Relance offre un panel complet de dispositifs simples et agiles, adaptés aux besoins cruciaux des TPE et PME en période de relance et à chaque étape de leur développement (entrepreneuriat, gestion, recrutement, export, digitalisation...). Ce Pacte leur offre la possibilité de bénéficier d'un audit et de prestations de conseil et d'accompagnement pour surmonter la crise et se projeter vers l'avenir.

Contact presse : Sophie Ferger - sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97